



EVEIL T.T. AUDERGHEM

FONDE EN 1964
www.eveiltt.be

Le dimanche 05 Février 2012 46ème Critérium Série «B»

	<u>MESSIEURS</u>	<u>DAMES</u>
09h30	D	
11h30	E	D
13h00	C	B
13h30	NC	NC
15h00	B	C

Le critérium aura lieu au Centre Sportif d'Auderghem, Chaussée de Wavre, 1690 à 1160 Bruxelles. Téléphone Eveil T.T.: 02 672 78 79

Le critérium est exclusivement réservé aux personnes affiliées à la F.R.B.T.T. ou à une fédération reconnue par l'I.T.T.F. et est autorisé sous le numéro BW.VG02/11/12.

Il se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T sur 24 tables, et avec des balles de couleur blanche. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants de 11 points.

Le critérium se déroulera en poules de 3, 4 ou 5 suivant le nombre d'inscriptions, puis en élimination directe. On peut s'inscrire dans 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure.

Les inscriptions seront reçues par téléphone, fax ou E-mail chez le Juge-Arbitre, **C/O Viviane GOFFIN, jusqu'au jeudi 02 février 2012 jusqu'à 22h, ainsi que sur le site de l'Eveil TT : www.eveiltt.be**

E-mail : viviane.goffin@skynet.be ou Tél. : 02 675 71 23 ou GSM : 0475 / 532 089

Le critérium est doté de **1.200 €** de prix en espèces ainsi que de nombreux prix en nature. Tous les vainqueurs de série se verront remettre un trophée.

Le droit d'inscription est fixé à 6,50 EUR pour une série et 3,50 EUR par série supplémentaire. L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 03 février 2012 à 18h au local de l'Eveil T.T, Chaussée de Wavre, 1690 à 1160 Bruxelles.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol. Le juge-arbitre prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement du tournoi.